commune d'Illiers Combray

ARRETE

N° 2024-029

PERMIS DE STATIONNER

Nous, Maire de la Commune d'Illiers-Combray,
Vu la demande en date du 15 Janvier 2024 par laquelle les Forains demandent au nom de la fête foraine d'Illiers-Combray, l'autorisation d'installer la fête sur le parking de la Gare d'Illiers-Combray du 24 février au 4 mars 2024,
Vu le plan annexé à la demande,
Vu le Code des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2213-1, L2213-2, L2213-6 et L2222-28,
Vu le Code de la Route,
Vu le Code de la Voirie routière, article L1123-2,
Vu l'article R610-5 du Code Pénal,
Vu l'arrêté municipal du 19 février 1997,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2015,
Vu l'état des lieux,

ARRETE

Article 1 : Les pétitionnaires sont autorisés à installer la Fête Foraine de printemps sur le parking de la gare à Illiers-Combray comme indiqué ci-dessus et conformément au plan annexé à la charge pour eux de se conformer aux dispositions règlementaires de l'arrêté du 19 février 1997 et des dispositions règlementaires ci-dessus. Cette autorisation est valable uniquement du lundi 24 février au lundi 4 mars 2024.

Article 2 : En aucun cas , la commune ne pourra être tenue pour responsable en cas d'accident subi par la clientèle ou autre, dans la partie du domaine public occupé pour cet évènement.

Article 3 : L'autorisation est accordée à titre précaire et révocable. L'autorisation pourra être révoquée chaque fois que la commune le jugera utile.

Article 4 : la présente autorisation n'est donnée que sous réserve des droits des tiers et des règlements en vigueur.

Article 5 : La présente décision est susceptible d'être déférée devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 6 : Ampliation du présent permis de stationnement sera transmis :
-Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Illiers-Combray,
-Monsieur le brigadier-Chef principal de la Police Municipale

Fait à Illiers-Combray, le 31 janvier 2024
Marie-Claude FRANÇOIS
1ère adjointe au Maire d'Illiers-Combray

MAIRIE 28120 ILLIERS COMBRAY